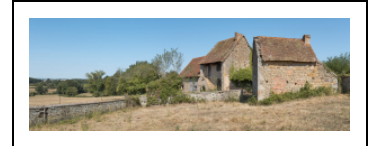


LE PATRIMOINE RURAL DU CHAROLAIS-BRIONNAIS

Dossier IA71003562 réalisé en 2018 revu en 2019

Auteur(s) : Philippe Mairot, Aurélien Michel, Raphaël Favereaux, Axel Pegon



Présentation

Contexte géographique

Le Pays Charolais-Brionnais est situé à la jonction des régions Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes. « Il s'insère entre le Massif Central, le Morvan et les Monts du Beaujolais. Il est principalement constitué de plateaux et son relief d'altitude moyenne est marqué par le trajet de plusieurs cours d'eau : la Loire et ses affluents : Arroux, Bourbince, Arconce. ».

« La Loire est le fleuve le plus important, elle constitue la limite Ouest de l'ensemble du territoire. La vallée de la Loire est très large et le relief des coteaux qui la bordent peu important sauf à hauteur du Bec d'Allier (Nièvre) en rive droite et vers la Motte-Saint-Jean. Le Pays est constitué de 2 régions naturelles principales : le Charolais et le Brionnais. Le Charolais constitue une région de collines qui gagnent en altitude vers l'Est jusqu'à Bois-Sainte-Marie (533m). Les reliefs, orientés grossièrement Nord-Ouest et Sud-Est, sont séparés les uns des autres par des vallées secondaires de même orientation dont les cours alimentent la rivière Arconce. Le Brionnais est un complexe de plateaux mollement ondulés, de faible altitude (250 à 350m), sillonnés par de nombreuses vallées d'orientation NE-SO (Bourbince, Oudrache, Arroux)

On trouve 6 autres régions naturelles sur le territoire du Pays Charolais-Brionnais : la Sologne Bourbonnaise et les coteaux de Digoin au Nord, les collines d'Issy l'Evêque au Nord-Est, le Bassin de Blanzay-Le Creusot et le Bassin de l'Arconce à l'Est, le Haut Charolais au Sud-Est. La Sologne Bourbonnaise est une succession de plaines et plateaux. Le Long de la Loire, des terrasses subsistent irrégulièrement sur chaque rive. Les coteaux de Digoin forment un plateau aux environs de 330m d'altitude, culminant à 390m à la montagne de Chizeuil. Ces coteaux sont entaillés par des ruisseaux rejoignant la vallée de la Loire. Les collines d'Issy-L'Evêque offrent un relief mamelonné d'altitude moyenne : les plus hauts sommets ne dépassent guère les 500m. La région est drainée par de nombreuses rivières. Le Bassin de Blanzay-Le Creusot se présente comme un bassin d'orientation Nord-Est Sud-Ouest limité par un système de failles. Il forme une nette dépression d'altitude moyenne (300 à 350m) enclavée entre deux bordures cristallines. Le Bassin de l'Arconce est formé par une succession de collines de moyenne altitude (400-500m) relativement entaillées par des cours d'eau. Ces reliefs forment des chaînons étroits orientés selon un axe Nord-Est Sud-Ouest. Le Haut Charolais est une région montagneuse aux reliefs orientés Nord-est. Les altitudes s'échelonnent de 350m au Nord à 600m en moyenne au Sud. La plus forte altitude se situe sur la montagne du Saint-Cyr (771m) ».

Contexte géologique

Le relief du Pays s'ordonne autour d'un massif ancien cristallin, à dominante granitique, orienté du Sud-Ouest vers le Nord-Est. Rehaussé voire disloqué par des failles au moment du plissement alpin, cet axe est serti de sédiments d'âge secondaire jurassiques à dominante calcaire, de largeur variable. Cet ensemble sépare la vallée de la Loire (Ouest) et la vallée de la Saône (Est).

Entre la dépression Dheune-Bourbince et la Saône, le relief est axé par deux échines cristallines parallèles qui émergent des alluvions de la Saône. Leurs attitudes s'élèvent progressivement lorsqu'elles s'orientent vers le Sud, pour se fondre dans le nœud montagneux des Monts du Beaujolais. L'échine occidentale, prenant naissance à Sennecey-le-Grand, forme les Monts du Charolais. Le versant occidental des Monts du Charolais est bordé au Sud de la Bourbince par une zone calcaire d'âge jurassique inférieur et moyen. Il s'articule au Nord avec des sédiments argileux et se prolonge à l'Ouest par des sédiments tertiaires (sables, argiles et marnes) qui correspondent au plateau vallonné du Brionnais, avant de rencontrer la Loire par un rebord abrupt. Au Nord du pays, on rencontre les prémices du Morvan dans sa partie méridionale la plus élevée, avec un noyau de points culminants constitués de granite, enchâssés dans des tufs volcaniques primaires. Il est bordé jusqu'à Bourbon-Lancy et à la Loire par une zone de calcaire d'âge primaire dévonien : « le calcaire de Diou ».

Le Charolais-Brionnais a un socle composé de roches granitiques et métamorphiques (granite, gneiss, schistes) typique du Massif Central. Ce socle primaire est bordé de roches sédimentaires du secondaire (grès, marne et calcaires). Suite à la

surrection des Alpes, de nombreuses failles ont fragmenté le relief créant les monts du Charolais et le bassin de Blanzly-Le Creusot. Ensuite, des sédiments tertiaires et quaternaires se sont déposés (sables et argiles).

Source : Diagnostic territorial et stratégique du SCoT du PETR du Pays Charolais-Brionnais

Contexte économique

L'agriculture en Charolais-Brionnais est traditionnelle avec un territoire remarquable et de renommée. L'emprise agricole est prédominante, la majorité des communes ayant plus de 70% de leur surface en espace agricole. L'activité agricole se caractérise par une majorité d'exploitations familiales « à taille humaine » et par une forte présence des agriculteurs comme acteurs du territoire sur les plans économiques, sociaux et politiques. Le Pays démontre une maîtrise des prix des terres agricoles et une faible dispersion des parcelles vis-à-vis du siège d'exploitation. On note toutefois une « hyper » spécialisation autour de l'élevage bovin viande : 86% des exploitations. Le Sud du Pays orienté vers des bovins gras/mixte tandis que le Nord vers des bovins plutôt maigres. Le système agricole s'est « simplifié » et est devenu moins autonome, au détriment des activités complémentaires à l'élevage bovin. La diversification est considérée comme rare et difficile dans les exploitations agricoles. Le Pays est couvert par 2 AOC. Des interrogations pèsent toutefois sur l'avenir de l'agriculture avec notamment un vieillissement de l'agriculteur moyen.

L'organisation économique est en mutation ; la population active ne baisse plus. Le territoire compte plus de non-salariés que les territoires voisins. Le modèle économique du Pays a connu de profondes mutations et les services sont le secteur le plus actif. En matière de parcs d'activités, l'offre est importante, concentrée et stratégique pour le Pays. La RCEA joue un rôle de vitrine pour la structuration de l'offre d'activités puisque l'offre existante ou disponible s'y concentre. Des pôles de développement se confirment au sud à Chauffailles et Marcigny. Les projets de parcs d'activités sont désormais majoritairement portés par les intercommunalités et sont davantage fondés sur des volontés d'extension de zones existantes. Peu de friches sont d'ailleurs constatées.

L'armature commerciale est dense et diversifiée avec de fortes disparités. Le marché potentiel s'élève à environ 488 millions d'euros (CCI 2011) et le Pays se caractérise par 2100 entreprises commerciales et de services, 109 885m² de surface de vente de plus de 300m², d'une densité commerciale globalement supérieure à la moyenne départementale et d'une évasion commerciale évaluée à 19.73% mais dont on a noté la réduction lors de l'évaluation du SCoT. Néanmoins la densité commerciale connaît de fortes disparités selon les secteurs : l'alimentaire surreprésenté contrairement à l'automobile sous-représenté. L'armature commerciale, n'est pas centralisée mais multipolaire ce qui tend à entraîner une duplication sur chacun des pôles. Des concurrences commerciales existent au sein du Pays mais Paray-le-Monial tend à en devenir la capitale commerciale avec un affaiblissement de Digoïn et Gueugnon. Des concurrences existent aussi avec l'extérieur par une évasion commerciale vers l'Allier pour les habitants de l'Ouest de la communauté de communes Entre Arroux Loire et Somme, vers l'agglomération Roannaise où la ville de Charlieu dans la Loire pour les habitants du Sud-Ouest du Pays.

L'activité touristique est à fort potentiel mais reste insuffisamment valorisée économiquement. Si les atouts du Pays sont connus : cadre de vie et bocage, nature, la Loire, circuits de randonnée, patrimoine architectural riche (patrimoine roman : églises), activité culturelle de Paray-le-Monial, activité culturelle très développée, Maison du Charolais à Charolles, station thermale de Bourbon-Lancy, tourisme fluvial et voies vertes. Ce potentiel est insuffisamment transformé économiquement en raison notamment de structures d'hébergements insuffisantes ou inadaptées (on note toutefois un poids des résidences secondaires et de l'hébergement rural) et d'un défaut de structuration de l'offre.

Le développement de l'embouche aux 18^e et 19^e siècles

« *Le nourrissage du bestail est fort considérable, mais il n'enrichit que les gros marchands qui sont en fonds pour faire des achats et des revenus d'une grande quantité tout à la fois, le reste du peuple en vit mais assez pauvrement.* » (1)

En cette fin du 17^e siècle, alors que Louis XIV, le Roi-Soleil, entame le dernier quart de son long règne, le Brionnais et une partie du Charolais s'apprentent à connaître un changement durable. Dominé par les cultures de seigle et de froment, ponctué de quelques bois et petits vignobles, le paysage entame une lente mutation et se couvre progressivement d'herbe, jusqu'à atteindre aujourd'hui 80 à 90% de la surface agricole utile de certaines communes en prairies permanentes. Ce phénomène, appelé couchage en herbe, s'explique par le développement de l'élevage bovin et de l'embouche (engraissement des animaux à l'herbe). Les premiers prés destinés à la nourriture du bétail se concentrent à l'origine dans les fonds de vallons, le long des cours d'eau, principalement l'Arconce et ses affluents. Beaucoup de ces prés, dont certains de grande étendue, sont la propriété des seigneurs, comme l'atteste un procès-verbal de 1675 (2). A Amanzé, « *les prés sont de bonne qualité, dont les plus considérables appartiennent au seigneur comte d'Amanzé* ». A Saint-Didier-en-Brionnais, « *les prés sont de bonne qualité et scitués le long de ladite rivière [l'Arconce] dont les plus considérables appartiennent au seigneur des lieux.* »

Au 18^e siècle, le couchage en herbe s'amplifie. Les livres terriers* des seigneuries d'Amanzé et de Prizy possèdent de nombreuses mentions de « *pasquier qui fut bois* » ou « *prés qui fut terre* ». L'abbé Courtepée écrit en 1779 : « *On a coupé quantité de bois, esserté [défriché] les endroits et il y vient une herbe fine et touffue, propre à engraisser les bestiaux* » (3). En 1830, 7 communes du Brionnais (Saint-Christophe-en-Brionnais, Sarry, Saint-Didier-en-Brionnais, Prizy, Amanzé, Saint-Symphorien-des-Bois et Baudemont) ont déjà deux tiers de leur superficie en prés et pâtures. En 1904, les terres de Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Didier-en-Brionnais, Varenne-l'Arconce, Oyé et Briant sont couvertes en herbe à plus de 80 %. A la fin du 19^e siècle, Joseph Sandre, auteur d'une monographie de Saint-Julien-de-Civry, compare les surfaces agricoles de

la commune entre 1824 et 1886 : « *C'est donc, en cette période de plus de 60 ans, une augmentation totale de 400 hectares de prairies. Actuellement, l'on compte près de 1500 hectares de bons prés [soit 71,4 % de la superficie communale].* »

Plusieurs raisons expliquent l'essor de l'élevage et de l'embouche. L'augmentation de la demande de viande dans les grands centres urbains en est la première. Au cours du 18^e siècle, Lyon passe de 60 000 habitants en 1700 à 150 000 à la veille de la Révolution française. Le nombre de bœufs entrant dans la ville passe de 6000 têtes en 1714 à 16 000 en 1773. Les livres de compte des boucheries lyonnaises montrent que la clientèle était variée, comprenant aussi bien les privilégiés que la classe populaire (notamment les ouvriers des fabriques de soieries) ou les hôpitaux. L'approvisionnement de l'hôtel-Dieu était très disputé. Courtepée témoigne : « *La plus grande partie [des] bœufs gras [du Brionnais] sert à l'entretien des boucheries de Lyon et fait le plus riche commerce de cette contrée.* » (4). Dans ce contexte, les foires se développent, notamment celles de Saint-Christophe-en-Brionnais, mentionnées pour la première fois dans une lettre patente du roi Charles VIII en 1488. Favorisées par les seigneurs du lieu (la famille de Tenay), elles connaissent un essor considérable. Une grande allée est aménagée au début du 18^e siècle pour accueillir le marché aux bovins, puis un champ de foire en 1868. Au 19^e siècle, 500 bœufs et vaches y sont vendus en moyenne chaque semaine.

L'essor de l'embouche est également favorisé par le développement de l'individualisme agraire au détriment de certains usages collectifs. Jacques Varenne de Béost, secrétaire en chef des Etats généraux de Bourgogne, écrit en 1761 : « *Dans deux baill[is]ages malheureusement de petite étendue dans le Brionnois et dans le comté de Charollois l'administration des terres diffère entièrement du reste de la Bourgogne ; le territoire des paroisses y est partagé en domaines ou métairies plus ou moins considérables et chaque domaine est composé d'héritages rapprochés les uns des autres et presque tous clos de fossés de haye sans distinction de près ou de terres labourables dont le maître jouit en vrai propriétaire.* » Bien avant les édits royaux de 1770 et 1771 autorisant la clôture des héritages, certains propriétaires n'hésitent pas à entourer leurs parcelles de haies ou de murets et cherchent à mieux valoriser leurs biens.

Cette évolution est également permise grâce à l'association d'une ressource en herbe exceptionnelle et d'un animal propice à l'engraissement, profitant. Grâce à la richesse du sous-sol, certains terrains du Brionnais et du Charolais donnent une herbe aux qualités remarquables, dite « forte » ou « violente ». « *Les terrains sont argileux, argilo-calcaires, très très fertiles, on trouve tout dedans naturellement, phosphore assimilable, potasse, magnésie,* témoigne un ancien emboucheur. » (5)

Enfin, l'amélioration des voies de circulation facilite le déplacement du bétail. La remise en état des routes existantes et l'aménagement de nouvelles, sous l'égide des Etats généraux de Bourgogne, permettent de désenclaver le territoire. L'abbé Courtepée, qui n'hésite pas à grossir un peu le trait, explique : « *Les nouvelles routes que les Etats ont fait tracer d'une ville à l'autre ont vivifié cette contrée, auparavant sauvage, inabordable, ombragées d'épaisses forêts, sans communication que la Loire, et ont ravivé le commerce.* » (6)

Les marchands sont les premiers à avoir pu bénéficier du développement de l'embouche. Ils avaient d'une part la capacité d'acheter du bétail maigre pour l'engraisser et, d'autre part, un accès aux meilleures prairies soit en en faisant l'acquisition, soit en les exploitant au nom du seigneur via un bail à ferme*. Jusqu'au milieu du 19^e siècle, seules quelques familles connaissent une véritable réussite dans l'entreprise : les Furtin (voir p. ?), de Saint-Julien-de-Civry, les Fricaud (voir p. ?), de Saint-Symphorien-des-Bois, les Ravier, de Sarry, les Merle (voir p. ?), d'Anzy-le-Duc, les Lamotte, de Saint-Didier-en-Brionnais, les Buchet, de Saint-Martin-du-Lac, les Bordat (voir p. ?), du Haut de Rouy (Briant), les Despierres et les Mommessin (voir p. ?), de Prizy, les Goin (voir p. ?), d'Anzy-le-Duc, les Ducroux (voir p. ?), de Poisson, ou encore les Circaud (anoblis par l'achat d'une charge de secrétaire du roi au Parlement de Grenoble, vers 1775 - voir p. ?) et les Mathieu (voir p. ?), d'Oyé, qui connaissent des réussites significatives.

Dans la seconde moitié du 19^e siècle, l'activité s'accroît encore et profite à un plus grand nombre de familles, comme les Ducarre (voir p. ?), de Saint-Laurent-en-Brionnais, par exemple. Dans un ouvrage sur sa famille[Z], l'abbé Claude Bordat, né en 1833, dresse un émouvant portrait de son père, cultivateur à Briant, et explique comment l'embouche lui a permis de s'enrichir, alors qu'il était « *presque pauvre* » au moment de son mariage en 1819 : « *Doué d'une intelligence plus qu'ordinaire pour saisir les affaires matérielles, dès qu'il est marié, tout en cultivant la petite propriété de son père, il loue quelques prés, fait l'embouche puis la revente des bêtes grasses, l'élevage de quelques veaux et de beaucoup de petits porcs [...] et l'aisance vient peu à peu.* »

Les enfants marchent dans les pas de leurs aînés et toutes ces familles forment bien vite de véritables dynasties d'emboucheurs. L'abbé Bordat, à travers l'exemple de sa propre famille, en explique la raison « *simple et toute naturelle* » : « *Ils sont dressés et formés à cet état pour ainsi dire en naissant. [...] A 8 ans, un Bordat va à la foire avec ses parents et les aide à y conduire le bétail. A douze ans, il possède une vache dans les prés de son père. [...] Ses études finies, vers la quinzième année, il fera valoir un pré, sous la surveillance et l'autorité de son père.* »

Evolution de l'architecture rurale

Implantation

Le bâti est un élément fort du paysage du Charolais-Brionnais de par son implantation en hauteur, aux sommets ou à mi-pente des coteaux dominant les nombreuses vallées creusées par les rivières et petits ruisseaux parcourant le territoire. Cet habitat est néanmoins très dispersé et seuls quelques bourgs anciennement fortifiés – Bois-Sainte-Marie, Charolles, Marcigny et Semur-en-Brionnais – présentent une silhouette groupée. En dehors de ces quelques exceptions, auxquelles il faut ajouter le bourg de Saint-Christophe-en-Brionnais qui s'est densifié au 19^e siècle avec le développement du marché aux bovins, le pays

est essentiellement ponctué de modestes villages, implantés à un carrefour de routes ou autour d'une église, et de fermes isolées. Ce phénomène s'explique notamment par l'abondance des sources et la facilité d'accès à l'eau qui a permis aux habitants de s'installer presque partout. Ainsi, malgré le caractère dispersé de son habitat, le Brionnais, plus que le Charolais, offre l'image d'un territoire très habité avec peu d'espaces sans présence humaine.

A l'échelle de la ferme, les bâtiments sont soit en enfilade, avec les dépendances implantées dans le prolongement de l'habitation, soit séparés et disposés autour d'une cour. Dans les domaines plus importants, des murs de clôture marquent une nette différenciation entre l'espace résidentiel – la demeure et son jardin – et l'espace d'exploitation – les bâtiments agricoles et la cour de ferme. Dans les hameaux, l'accroche des bâtiments à la rue est quasiment systématique avec l'implantation d'un des bâtiments en bordure de la voie principale. Les fermes isolées sont, en revanche, plutôt éloignées des routes et reliées à celles-ci par des chemins bordés de murets, de haies ou, plus rarement, d'une rangée d'arbres.

Matériaux

L'architecture rurale du Charolais et du Brionnais connaît une évolution importante à partir du 18^e siècle, tandis que la condition paysanne s'améliore peu à peu grâce au développement de l'élevage et de l'embouche et à un accès plus élargi à la propriété terrienne. Ainsi, peu d'exemples de constructions antérieures à cette période ont été conservés, tout au moins dans leur état d'origine.

La visite générale des feux* du baillage de Semur-en-Brionnais en 1690 permet de dresser un état de l'architecture brionnaise avant le 18^e siècle. Le chaume* était le mode de couverture le plus employé jusqu'au début du 18^e siècle. En 1690, les maisons d'Anzy-le-Duc sont ainsi « basties en pierres, couvertes le quart de tuilles et le reste de pailles ». A Dyo, « les maisons sont basties à pierres, couvertes de pailles. Il y en a douze qui le sont de tuilles dont cinq sont proprement meublés ». A Oyé, elles sont « basties de pierres, couvertes de pailles, quelques le sont de tuilles qui appartiennent audit Circaud, notaire, à Papillon, fermier, et autre dudit lieu ». Le même constat est fait à Amanzé, où « les maisons sont basties de pierres, couvertes de pailles, sinon six ou sept qui le sont de tuille ». Cet état du bâti de la paroisse d'Amanzé est confirmé dans le livre-terrier du comté d'Amanzé de 1702, où sont dénombrés, en dehors du château avec ses toits d'ardoises, seulement 7 maisons couvertes de tuilles et 4 maisons « de nouveau édifiées », ayant potentiellement un toit dans le même matériau. La tuile remplace progressivement le chaume* à partir du 17^e siècle, mais surtout au cours du 18^e siècle. La maison à galerie de la Grange Plassard (voir p. ?) et sa grange reçoivent ainsi un nouveau revêtement en 1722 (date gravée sur une des solives* de la charpente). Au 19^e siècle, l'ardoise, matériau noble par excellence, est parfois employée sur les demeures cossues. Aujourd'hui, plus aucun bâtiment n'est couvert de chaume*. Seuls sont conservés des indices de cet ancien mode de couverture sur quelques bâtiments, tels les murs-pignons* qui débordent de la toiture et qui avaient pour fonction de protéger la couverture végétale du vent et des intempéries.

La visite générale des feux* de 1690 indique l'emploi d'autres matériaux que la pierre, dans la construction en Brionnais. Ainsi, dans la paroisse de Saint-Christophe, « les maisons sont basties de pierres, bois et terres grasses, couvertes le quart de tuilles et le reste de pailles, en assez bon état. » La mention de maisons en « bois et terres grasses » indique vraisemblablement des constructions en pans de bois avec un hourdis* réalisé en torchis (mélange d'argile et de paille). Ce type de bâtiments était également très présent, voire majoritaire, dans les paroisses plus pauvres du baillage et comté de Charolais, au nord de l'Arconce. Au milieu du 18^e siècle, à Poisson, certains habitants logent dans des « cabannes de bois et de terre ». La mauvaise qualité du terroir limite la production au seigle et la plupart des hameaux « sont dans des fonds au milieu des bois, dans une situation fort sauvage et presque inabordable pour peu qu'il ait plu » (8). Néanmoins, l'emploi du moellon* (petites pierres grossièrement taillées) se développe, puis se généralise. Cette maçonnerie était à l'origine systématiquement couverte d'un enduit à la chaux pour la protéger et en masquer l'irrégularité. La brique est présente ponctuellement sous la forme d'arcs de décharge* ou en remplacement de la pierre au-dessus des linteaux de portes et de fenêtres, afin d'alléger la charge qu'ils supportent. Elle est parfois employée sous les assises des fenêtres, afin de permettre l'aménagement d'un placard dans l'épaisseur du mur.

Le bois est utilisé pour la fabrication des menuiseries (portes, fenêtres, volets), des escaliers, des garde-corps, mais surtout des planchers et charpentes. Trois types de charpente sont présentes dans l'architecture rurale du pays : la charpente de toit à deux pans, la plus répandue ; la charpente de toit brisé, plus rare et uniquement utilisée sur des maisons seigneuriales ou de notables ; et la charpente de toit à croupes (4 pans), qui connaît un véritable développement, pour ne pas dire une mode, au cours des 18^e et 19^e siècles, symbolisant l'essor économique des exploitations, principalement dû au commerce des bovins. Les maisons avec ce type de couverture sont d'ailleurs régulièrement désignées sous le nom de « maison d'emboucheur ».

Le fer, plus discret, est néanmoins employé, principalement pour les ferrures des menuiseries (gonds et pentures*), bien que les portes charretières soient parfois fixées au mur grâce à des gondes en bois ou en pierre.

L'escalier au cœur de l'évolution de l'habitat

La maison rurale du Charolais-Brionnais se développe le plus souvent sur 2 niveaux. Contrairement aux régions viticoles où la présence d'un étage se justifie par l'utilisation du rez-de-chaussée pour la cave et la salle du cuvage, cette « maison à double

étage » en Charolais-Brionnais est, selon l'historienne Françoise Thinlot, « l'héritière d'une tradition remontant à la fin du Moyen Âge groupant sous le même toit plusieurs habitats. »^[9] L'habitation pouvait ainsi être partagée entre le propriétaire et son employé ou métayer ou encore abriter plusieurs ménages, issus d'une même famille. Dans d'autres cas, le logement se développe sur les deux niveaux, l'étage abritant une ou plusieurs chambres, dont celle du chef de famille. L'accès à l'étage se faisait traditionnellement par un escalier extérieur, en bois ou en pierre selon l'aisance de l'occupant, débouchant parfois sur une galerie déployée sur toute la largeur de la façade. L'ensemble est protégé par une avancée de toit, elle-même soutenue par le débord des murs-pignons* de chaque côté de la façade et par des solives*. Aujourd'hui, une trentaine de bâtiments conservent ces éléments en Brionnais.

La place donnée à l'escalier va être déterminante dans l'évolution de l'architecture locale à partir du 18^e siècle, notamment au sein des classes les plus aisées qui adoptent les principes de construction et de distribution inspirés de l'architecture dite savante. L'escalier intègre la distribution intérieure de la demeure et devient un élément d'apparat, comme l'escalier rampe-sur-rampe* de la maison, dite d'Antoine Despierres, aux Bouffiers (commune de Prizy - voir p. ?), construit dans le dernier quart du 17^e siècle. Cet escalier est situé dans la partie antérieure* de la maison et distribue le premier étage, ainsi que deux petites pièces en entresol. D'autres bâtiments – comme la demeure de la Mollière à Anzy-le-Duc (voir p. ?) ou celle construite au début du 18^e siècle par Nicolas Tixier, marchand à Saint-Didier-en-Brionnais (voir p. ?) – possèdent un escalier central, imposant une symétrie à la distribution intérieure, ainsi qu'à la façade. La pièce abritant l'escalier – le vestibule – marque ainsi l'entrée du bâtiment et donne accès aux autres pièces situées de part et d'autre. Ce modèle s'impose progressivement : « Dans le sud de Charolles [...], explique Françoise Thinlot, l'habitation prend souvent l'aspect d'une vaste maison bourgeoise à étage, dotée d'une ordonnance marquée par un souci de symétrie et coiffée d'une élégante couverture à quatre pans. »

Décor et emploi

Le décor architectural de ces maisons est sobre, parfois quasi inexistant. Souvent, seuls les encadrements de baies et les angles des bâtiments sont mis en valeur par des chaînes de pierre en moellons équarris*. La pierre de taille* est plus présente à partir du milieu du 19^e siècle, surtout sur les maisons de maître. Sur ce type d'édifice, l'encadrement des baies peut aussi recevoir quelques ornements, tels une agrafe* ou des impostes*, ainsi qu'un élément de couronnement, tel un fronton*, ou des éléments gravés (dates ou nom du propriétaire) ou sculptés en léger relief (comme un blason ou des motifs plus symboliques, à connotation souvent religieuses).

Sur certaines maisons, une corniche* moulurée, soutenant le débord de toit, vient agrémenter l'aspect général et refléter la réussite du propriétaire. Selon les moyens des propriétaires, la corniche* est entièrement en pierre et se développe sur l'ensemble du pourtour du bâtiment ou uniquement sur la façade principale. Toutefois le décor architectural reste peu significatif, en dehors des maisons seigneuriales ou bourgeoises.

À l'intérieur aussi, le décor est assez sobre. Les murs sont recouverts d'un simple enduit à la chaux, parfois coloré jusqu'à hauteur d'appui. Les sols sont faits de carreaux en terre cuite. La cheminée reste l'ornement principal. Elle reçoit souvent un décor sculpté en léger relief dans les demeures bourgeoises : cannelures, motifs végétaux, coquilles et parfois des symboles religieux (comme à Maringues, où le Sacré-Cœur est représenté sur le linteau* d'une des cheminées de l'étage – voir p. ?). Dans ces demeures, le décor intérieur est plus développé : lambris*, tentures, papier-peints, garde-corps d'escalier en fer forgé. A Martigny (voir p. ?), le palier de l'escalier est éclairé d'une fenêtre fermée d'un élégant vitrail représentant un paysage rural encadré de tournesols, datant probablement du début du 20^e siècle. Au château de Chaumont (voir p. ?), la grande salle est ornée d'une fresque murale représentant des épisodes de la vie de Saint-Louis. Il s'agit néanmoins d'une œuvre tardive au regard de la période étudiée, réalisée par le peintre Léon Raffin en 1957.

Certains éléments de décor n'ont pas été spécifiquement réalisés pour ces bâtiments et sont des pierres de récupération. La présence de fenêtres couvertes d'un arc* en accolade, de pierres d'encadrement moulurées ou de cheminées gothiques, à bases prismatiques, n'est donc pas forcément un gage de l'ancienneté de la construction. Ces éléments proviennent en réalité d'autres bâtiments, souvent plus prestigieux, d'un édifice religieux ou d'un château dont les matériaux ont été achetés au cours de leur démolition. Le emploi est une pratique fréquente dans l'architecture rurale et permettait aux propriétaires, qui n'avaient pas les moyens de faire réaliser un décor, d'intégrer par ce biais un ornement sur la façade de leurs maisons. Le emploi ne concerne d'ailleurs pas uniquement les éléments décoratifs mais des éléments plus fonctionnels, comme des pierres pour la maçonnerie ou des pièces de charpente. Par ailleurs, la nature a parfois elle-même fourni des éléments utilisés dans un but décoratif, les fossiles ou ammonites qu'il n'est pas rare de voir intégrés en parement sur un mur.

Dépendances agricoles

Jusqu'au milieu du 20^e siècle au moins, les exploitants agricoles, tout en développant l'élevage bovin, continuent à pratiquer une forme de polyculture et de polyélevage. Ainsi, toutes les exploitations anciennes possédaient, en plus du bâtiment pour les bovins, souvent désigné sous le nom de « grange », des bâtiments destinés aux autres animaux d'élevage, principalement les porcs et les volailles qui contribuaient à l'alimentation des occupants de la ferme. L'élevage des cochons se développe au 19^e siècle et certains en font même le commerce. La soue, écurie des cochons, est située dans un bâtiment annexe ou le plus souvent abritée sous un appentis* accolé au bâtiment des bovins. Elle se compose généralement de deux ou trois écuries donnant sur un petit enclos. À l'intérieur, le sol est pavé de terre cuite et les murs sont parfois percés de petites niches destinées à la ponte des œufs. En effet, après l'abattage du cochon, la soue pouvait servir de poulailler en hiver. D'autres

dépendances sont parfois présentes, tantôt intégrées à la grange, tantôt aménagées dans d'autres bâtiments : une écurie pour le cheval, un fournil*, un cuvage (avec le pressoir et la cuve pour faire du vin), un hangar à bois, un cellier (quand le grenier ou galetas de la maison n'est pas suffisant pour la conservation des denrées alimentaires) et même parfois un pigeonnier dans les domaines les plus aisés.

La dépendance destinée aux bovins est la plus vaste et généralement séparée de la maison d'habitation. Dans les cas où les deux bâtiments sont mitoyens, ils sont différenciés par des toitures individualisées. Les longères avec l'habitat et la dépendance regroupés sous le même toit sont beaucoup plus rares. Ces dépendances sont toutes construites sur le même modèle, avec une réelle permanence jusqu'au milieu du 20^e siècle. Seuls changent la taille et le soin apporté à l'appareillage de la pierre et aux ouvertures (couvertes d'un arc* ou d'un simple linteau* en bois) en fonction de l'aisance de l'exploitation. L'intérieur du bâtiment est divisé en trois espaces. Au centre se trouve la remise, destinée au battage des grains et à l'entreposage du char à foin, et, de chaque côté, les étables (désignées sous le terme d'« écuries » dans les archives antérieures au 20^e siècle, sans distinction avec celles des autres animaux). Le fenil, sous le toit, sert au stockage du foin (destiné à nourrir les animaux) et de la paille (pour les litières), disposés sur des planchers au-dessus des étables. De petites ouvertures sous le débord de toit étaient destinées à l'aération.

Dans les étables, le foin est disposé dans les râteliers (sorte d'échelle accrochée horizontalement aux murs). Le râtelier est directement rempli depuis la remise grâce à des ouvertures percées dans le mur, appelées « feurons ». La crèche, sous le râtelier, permet de récupérer le foin tombé et de donner aux animaux d'autres aliments (céréales, plantes fourragères). A partir des années 1950, des abreuvoirs sont installés et remplacent la bachasse* ou la mare, située à l'extérieur du bâtiment. Les étables peuvent être simples ou doubles pour accueillir un double rang d'animaux.

Dans la seconde moitié du 20^e siècle, les anciennes écuries ont été progressivement délaissées au profit des stabulations entravées, puis libres. Ces bâtiments (parfois considérés comme des hangars, car largement ouverts sur l'extérieur) ont très vite marqué le paysage notamment par leur taille imposante (la réglementation actuelle imposant un espace de 12 m² pour un bovin adulte). Des prescriptions architecturales existent pour limiter l'impact visuel des stabulations, préconisant notamment un bardage et une couverture en bois ou en tôle dans des teintes proches de celles des matériaux traditionnels.

(1) François-Antoine Ferrand (1657-1731), seigneur de Villemillon, intendant de Bourgogne de 1694 à 1705, dans *Mémoire du duché de Bourgogne dressé par M. Ferrand en l'année 1698*, arch. dép. 71, cote J8.

(2) *Etat du Duché de Bourgogne, comté et pays adjacents* arch. dép. 21, cote C 4844.

(3) Claude Courtépée, *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne* Tome IV, 1779.

(4) Claude Courtépée, *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne* Tome IV, 1779.

(5) Bernadette Lizet, *L'herbe violente, enquête ethnobotanique en pays brionnais, dans Etudes rurales*, 1993.

(6) Claude Courtépée, *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne* Tome IV, 1779.

(7) Chez J.-B. Derost, imprimeur de Marcigny, 1913.

(8) Procès-verbal de la visite générale des feux du comté de Charollais en 1751, arch. dép. 21, Cote C 4815.

(9) Françoise Thinlot, *Maisons paysannes de Bourgogne*, éd. Berger-Levrault, 1983.

BIBLIOGRAPHIE

BOUILLOT, Michel, *L'habitat rural en Charolais-Brionnais, Foyers ruraux de Saône-et-Loire*, 1988.

BUCAILLE, Richard, LEVI-STRAUSS, Laurent, *L'architecture rurale française : Bourgogne*, éd. Berger-Levrault, 1983.

DONTENWILL, Serge, *Une seigneurie sous l'ancien régime : l'Etoile en Brionnais du XV^e au XVII^e siècle*, éd. Horvath, 1973.

DURIX, Pierre, *Les structures économiques et sociales dans le Brionnais oriental aux XV^e et XVII^e siècles*, Université de Dijon, Faculté des lettres et sciences humaines, 1983.

FAYARD, Dominique, *Le commerce du bétail charolais : histoire d'une filière viande XIXe-XXe siècles* Presses Universitaires de Rennes, 2014.

PETR du pays Charolais-Brionnais, *Dossier de candidature du paysage culturel de l'élevage bovin charolais au patrimoine mondial de l'UNESCO*, en cours.

THINLOT, Françoise, *Maisons paysannes de Bourgogne*, éd. Berger-Levrault, 1983.

Sources documentaires

Bibliographie

- **MICHEL, Aurélien (sous la dir.). *Le Guide Charolais-Brionnais, pays d'Art et d'Histoire : musées, architectures, paysages*. Paris : Editions du patrimoine, 2013.**

MICHEL, Aurélien (sous la dir.). *Le Guide Charolais-Brionnais, pays d'Art et d'Histoire : musées, architectures, paysages*. Paris : Editions du patrimoine, 2013.

- **FAYARD, Dominique. *Le commerce du bétail charolais : histoire d'une filière viande XIXe-XXe siècles*. 2014.**

FAYARD, Dominique. Le commerce du bétail charolais : histoire d'une filière viande XIXe-XXe siècles. Rennes : Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires François-Rabelais de Tours, 2014. Collection "Tables des hommes".

- **FAYARD, Dominique. Le Charolais-Brionnais, paysage culturel de l'élevage bovin, 2019.**

Le Charolais-Brionnais, paysage culturel de l'élevage bovin. Dossier de candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Passage en CNBFPM sur la VUE. Pays Charolais-Brionnais - Avril 2019. 305 p, sous la direction de Dominique Fayard

- **DURIX, Pierre. Les structures économiques et sociales dans le Brionnais oriental aux XVIIe et XVIIIe siècles. 1983.**

DURIX, Pierre. Les structures économiques et sociales dans le Brionnais oriental aux XVIIe et XVIIIe siècles 1 vol. Th. 3e cycle : Lettres et sciences humaines : Dijon : 1983.

- **THINLOT, Françoise. Maisons paysannes de Bourgogne. 1983.**

THINLOT, Françoise. Maisons paysannes de Bourgogne. Préf. Henri Vincenot. Paris : Editions Berger-Levrault, 1983.

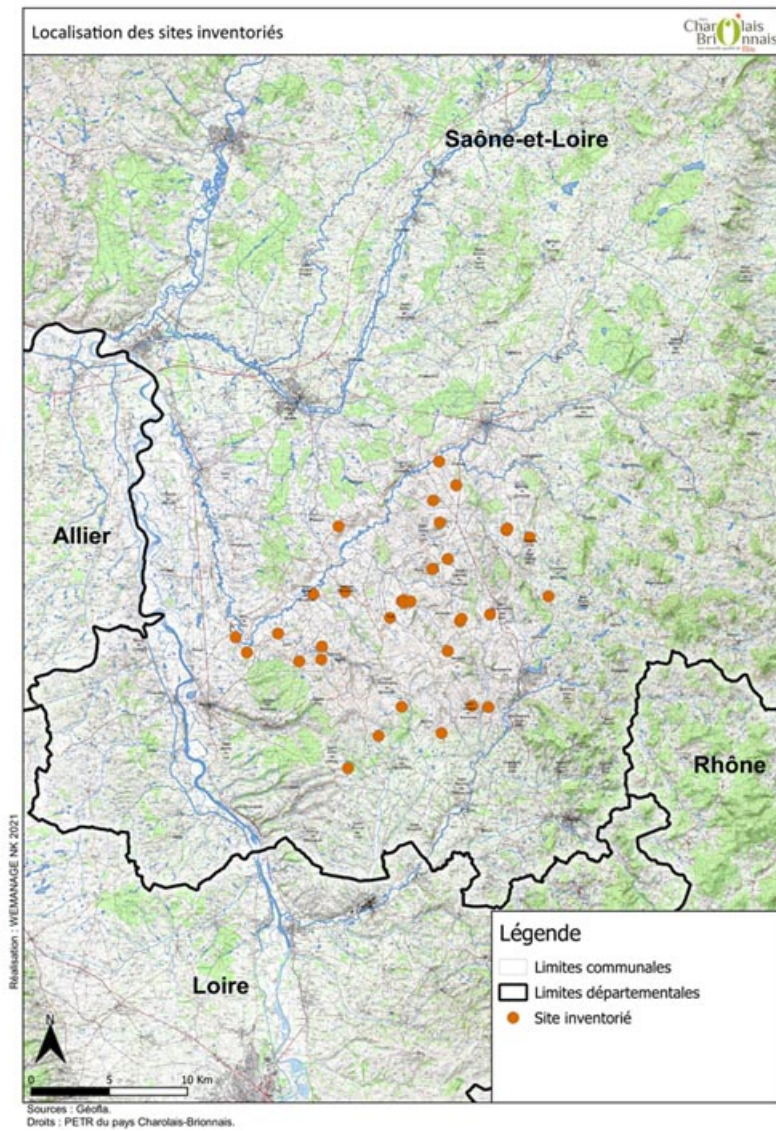
- **Bouillot Michel, L'habitat rural en Charollais-Brionnais, 1988**

L'habitat rural en Charollais-Brionnais, Foyers ruraux de Saône et Loire, 1988

Informations complémentaires

Thématiques : architecture rurale du Charolais-Brionnais

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine, PETR du Pays Charolais-Brionnais



Carte de localisation des sites inventoriés.

N° de l'illustration : 20217100110NUDA

Date : 2021

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble depuis le sud-est des façades antérieures de la maison.

N° de l'illustration : 20187100385NUC4AQ

Date : 2018

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble de la ferme

N° de l'illustration : 20187100232NUC2AQ

Date : 2018

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine